

SPORTCULTURE 21th

VECTEUR D'AMBITIONS CITOYENNES



Les collectivités territoriales à la rescousse de l'Éducation nationale

En se substituant à l'Éducation nationale, nombre de collectivités territoriales allemandes, espagnoles, italiennes, suisses, ... ont démontré leur maîtrise du process. Une maîtrise qui, en France, est indissociable de l'Éducation nationale pour forger le premier maillon de la « Grande chaîne de l'éducation des enfants » que constitue l'« acquisition des savoirs ».

Quant aux autres maillons, complémentaires de cette acquisition - concentration, dépassement de soi, travail en équipe, confiance en soi, adaptation à des environnements différents, ...; les expériences réalisées par nos voisins ne peuvent que nous inciter à forger ces maillons avec les collectivités territoriales.

Des maillons que Jean Zay, ministre de l'Éducation populaire en 1938 avait déjà considérés comme nécessairement complémentaires à ceux que l'école mettait en œuvre. A cette fin, après avoir obtenu de Léon Blum, en plus de l'éducation, la responsabilité des beaux-arts, il avait pris langue avec Léo Lagrange sous-secrétaire d'Etat aux sports. Malheureusement la chute du gouvernement et son assassinat en prison avant la fin de la guerre stoppa la belle mise en synergie qu'il envisageait.

Aujourd'hui, cette mise en synergie du sport et de la culture, complémentaire de l'acquisition des savoirs; c'est aux collectivités territoriales à la mettre en œuvre dans le « temps périscolaire » qui relève de leur responsabilité.

Un périscolaire qui est le plus souvent géré par des cadres des collectivités avec des équipes d'animateurs issus d'associations, y compris d'éducation populaire comme les « Francas ». En fait des personnels déjà financés dont la valorisation des missions et des compétences bénéficierait non seulement à l'éducation des enfants mais également à eux-mêmes.

Parce qu'organisées par le C.N.F.P.T., les formations permettant aux agents territoriaux de se hisser au niveau des compétences requises ne demanderaient pas de financement spécifique. Des formations qui, au vu des objectifs que nous avons exposés à Edgar Morin, auteur des « Sept savoirs nécessaire à l'éducation du futur », l'ont amené à nous encourager en précisant : « Je suis pour avec enthousiasme. Et je donne tout mon appui ».

Sur Montpellier depuis 2020, « Sportculture 21th » a fait le choix de faire bénéficier de ce « périscolaire » des enfants « potentiels décrocheurs scolaires et relationnels » issus de différents quartiers.

Ne serait-il pas temps, avant que nos enfants et petit-enfants ne deviennent que des supplétifs de l'intelligence artificielle, de mener un combat pour une réelle « école hybride » comportant l'ensemble des maillons qui doivent constituer aujourd'hui la « Grande chaîne de l'éducation des enfants » ?

« Nos journées sont trop longues »

Réunis en octobre, lors de la Convention citoyenne sur les temps de l'enfant qui s'est déroulée au Conseil économique, social et environnemental (CESE), les enfants issus de toute la France qui avaient été conviés pour parler de leur journée d'écolier ont clamé à l'unanimité : « Nos journées sont trop longues ».

Pour y pallier, ils ont préconisé de « ramasser au maximum les matières fondamentales sur le matin » et ont ainsi incité les citoyens participant à cette convention à envisager des pratiques sportives et culturelles les après-midi. Des citoyens qui vont devoir, comme le précisent les journalistes au « Monde » Violaine Morin et Éléa Pommier « décider quelle vision ils veulent porter dans leur rapport, à la fois pour repenser l'organisation mais aussi pour savoir dans quels lieux ces temps doivent se tenir, s'ils restent centrés sur l'école, ou non ».

Un « centré sur l'école ou non » qui va peut-être enfin permettre d'envisager un « périscolaire », organisé en partenariat avec les clubs de sports et les associations culturelles des quartiers, comme un maillon obligé de la « Grande chaîne de l'éducation des enfants ».

Le Site « Sportculture 21th »

https://www.sportculture.net

Le portail « **A Propos** » permet d'accéder à la répartition, par secteurs d'activité des 6000 sympathisants qui reçoivent chaque mois la Lettre « Sportculture 21th» ainsi qu'à la répartition nationale des 20 ambassadrices et ambassadeurs « Sportculture 21th».

Le portail « **143 Lettres mensuelles** » permet d'accéder aux Lettres mensuelles, éditées depuis février 2013, regroupées par thèmes : Société, Aménagement, Management, Politique publique, Grands évènements, Éducation

Le portail « **Interventions** » permet d'accéder à plusieurs conférences données dans le cadre de « Sportculture 21th » et d'en visionner quelques extraits.

Le portail « **Ouvrages Jp F** » permet d'accéder à plusieurs ouvrages écrits et édités dans le cadre de « Sportculture 21^{th} » ainsi qu'à des ouvrages en tant que co-auteur.

Le portail « **Manifeste des enfants du 21**ème » permet d'accéder à ce manifeste ainsi qu'au « Pacte opérationnel des ambitions citoyennes éducatives » et à plusieurs déclinaisons de terrain dont celles mises en œuvre sur Montpellier avec ses 10 points d'étapes.

Le Pacte opérationnel ainsi que plusieurs de ses déclinaisons sont également accessibles sur le site national de l'« Observatoire des Zones Prioritaires » : https://www.ozp.fr/spip.php?article23279